

LE CHAT BOTTE

LE CHAT BOTTE



PROJET D'ETABLISSEMENT DU CHAT BOTTE

I INTRODUCTION

II NOTRE PROJET EDUCATIF

- 1) L'ACCUEIL
- 2) LA SEPARATION ENTRE LES PARENTS ET L'ENFANT
- 3) LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN
 - ❖ L'apprentissage de l'autonomie
 - ❖ L'apprentissage de la socialisation
 - ❖ L'éveil par le jeu : jouer pour grandir.

III LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR SON ACCUEIL

- 1) DESCRIPTIF DES LOCAUX
- 2) LES PRESTATIONS D'ACCUEIL
 - ❖ Les différentes formules d'accueil
 - ❖ Les repas
 - ❖ Les heures d'ouverture de la structure :
 - ❖ Le règlement intérieur.
- 3) LE PERSONNEL
- 4) NOS OUTILS DE TRAVAIL EN EQUIPE
- 5) FORMATION :
- 6) LE SUIVI DES STAGIAIRES

IV) LA PLACE DES FAMILLES DANS LA STRUCTURE

- 1) L'INSCRIPTION
- 2) L'ADAPTATION
- 3) L'ARRIVEE ET LE DEPART DANS LA STRUCTURE :
- 4) PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DU CHAT BOTTE

V LE CHAT BOTTE AU SEIN DE SON VILLAGE D'ORBÈY

VI CONCLUSION

VII ANNEXES

I INTRODUCTION

Le cadre de référence relevant du décret du 1^{er} août 2000 parle pour la première fois de projet d'établissement et accorde une meilleure accessibilité de la structure aux familles quels que soient leurs revenus et le mode d'accueil souhaité. Une plus grande souplesse dans le fonctionnement des équipes afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Ainsi notre projet d'établissement, dans le respect des lois, règlements, définit en cohérence avec le projet pédagogique, les moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs que le multi accueil « le chat botté » se donne.

Le Chat Botté est le nouveau multi accueil ouvert sur la commune d'ORBEY le 29 août 2005 par l'association les « Enfants de la Vallée ».

Cette association fut créée en 1999 dans le cadre de la politique petite enfance menée par la communauté de commune de la vallée de Kaysersberg.

L'ouverture de cette quatrième structure répond aux besoins toujours croissant de places en crèche. Elle a permis de « soulager » les structures du bas de la vallée, très sollicitées.

Le bâtiment très spacieux était déjà en 1920 une crèche d'entreprise créée par un grand industriel du textile, Monsieur HERTZOG.

Le « chat botté » présente des avantages notables pour ses usagers, de par sa proximité avec l'école maternelle et primaire, pour ses enfants il se trouve aussi à deux pas de la bibliothèque et du parc LEFEBURE.

Fort de cette proximité, l'équipe éducative a déjà investi la bibliothèque en faisant des visites hebdomadaires avec les enfants accueillis les mercredis et les vacances scolaires ; Madame HENRY, la bibliothécaire a lors de la fête de Noël fait une visite à la crèche pour nous plonger dans le monde merveilleux du conte, aussi nous comptons renouveler les expériences.

Nous avons également le projet de travailler avec l'école maternelle pour faire connaître aux enfants leur future école et futur professeur des écoles. Pour cela nous avons pensé à des échanges ponctuels lors de goûter pris en commun ou des après midis de jeux dans la cours de l'école.

Notre volonté est de nous inscrire le plus possible dans notre environnement social.

Nos valeurs principales découlent de la place donnée à l'enfant, il est en effet au centre de notre dispositif et de nos préoccupations et ce, dans sa singularité.

II NOTRE PROJET EDUCATIF

Comme nous l'avons déjà énoncé dans notre introduction, l'enfant est au centre du dispositif, ainsi, il a besoin d'une prise en charge de qualité, d'un personnel qui prend bien soin de lui et l'entoure d'affection.

Accueillir un enfant au « Chat Botté » c'est aussi permettre aux parents de le confier en toute quiétude à des professionnels avec lesquels ils ont établi une relation de confiance.

1) L'ACCUEIL

L'Accueil, moment clef dans le déroulement de la journée de l'enfant est échelonné entre 6h30 et 8h00. Jusqu'à 7h45, il est assuré par deux professionnels dans la salle des bébés.

Les membres de l'équipe présents sont disponibles pour accueillir personnellement l'enfant. Ils prennent le temps de parler avec les parents de comment c'est passé la nuit de leur chérubin, de l'heure du réveil, de l'heure du déjeuner, de ce qu'il a mangé dans la journée et enfin des particularités (fièvre, toux, mauvaise nuit...).

Afin de respecter au mieux le rythme et les besoins de l'enfant, ces informations importantes pour le déroulement de la journée sont notées sur le planning de chaque section. Ainsi, l'équipe essaie d'assurer une continuité dans la prise en charge de l'enfant accueilli en favorisant sa singularité.

Au regard de la fonction même du multi accueil, il est important de souligner que cet accueil se fait à tout moment de la journée afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles.

A l'arrivée de l'enfant, le parent s'occupe personnellement de le déshabiller, de lui mettre ses chaussons et de ranger ses affaires dans son casier nominatif ; il l'accompagne ensuite au sein du groupe.

Le matin (avant 8h30), les enfants, les plus autonomes, sont libres de choisir leurs activités ; ce qui leur permet de se réapproprier doucement les lieux et les jouets qui s'y trouvent. Ils peuvent également accéder à la salle douce, espace calme où tapis épais, canapés et livres sont mis à leur disposition

pour une ambiance « cocooning ». Les adultes présents restent à l'écoute de leurs demandes éventuelles.

Chez les bébés une attention toute particulière est portée à la famille lors de l'arrivée d'un bébé. La personne présente demande des nouvelles du bébé, s'il a passé une bonne nuit, s'il a bien mangé le matin...Tous ce qui nous est essentiel pour bien s'occuper de lui durant toute la journée.

Ensuite nous invitons les parents à l'installer où ils le souhaitent ou à nous le confier dans nos bras. Une écoute et un accompagnement tout particulier est porté à la famille.

2) LA SEPARATION ENTRE LES PARENTS ET L'ENFANT

La séparation entre l'enfant et son/ses parents est un moment singulier, elle se fait en général en douceur et de façon individualisée. L'enfant apprend avec le temps que ce n'est nullement un abandon mais que la période de séparation reste limitée. Il a besoin de gestes qui le sécurisent, gestes associés à la parole qui rassure et qui explique que le parent s'en va mais qu'il revient le chercher.

L'équipe se tient à la disposition des familles afin de gérer au mieux les appréhensions de chacun. Le but pour le personnel accueillant est de permettre une séparation sereine dans un climat calme et affectueux. Ainsi, si la séparation du matin s'est avérée difficile, nous proposons aux parents de téléphoner un peu plus tard afin de leur rendre compte de l'évolution de la situation. En ce qui concerne l'enfant, nous essayons de le consoler, de le sécuriser, de lui permettre d'évoluer dans un environnement adapté.

L'adaptation progressive

« L'adaptation progressive » est un moyen favorisant la séparation.

Celle - ci a pour but de faire découvrir de façon palliative, à l'enfant et sa famille, la structure d'accueil et le personnel encadrant. Le recours régulier à de petites périodes d'adaptation avant de débiter réellement la garde permet de créer un climat de confiance propice à une séparation ultérieure sans drame.

En général, la première période d'adaptation se déroule souvent en présence d'un ou des parents et n'excède pas 30 minutes. Par la suite, le parent tente de laisser l'enfant un peu seul puis d'augmenter la durée de séparation, et enfin l'équipe essaie d'introduire un repas ou une sieste dans le temps de

présence de l'enfant dans l'établissement et ce, en fonction du comportement de l'enfant durant les précédentes périodes d'adaptation.

L'écoute des parents

L'échange avec les parents représente une source précieuse d'informations pour l'équipe qui tente d'éviter de créer une rupture trop importante dans les habitudes de l'enfant. En effet, les parents sont les mieux placés pour expliquer comment aborder les moments d'inquiétude de leur enfant, il a peut-être un doudou, une sucette ou un rituel permettant de le rassurer et de le calmer. Cela n'altère en rien l'importance de la présence et du réconfort apporté par l'équipe dans ces moments- là mais permet de mieux le comprendre et d'agir plus efficacement dans le cadre de ses habitudes.

Il nous paraît important d'établir une différence entre « déposer » un enfant à la crèche et le confier aux professionnels de la structure. Le confier, c'est partager les responsabilités pour le bien de l'enfant et entretenir un intérêt réciproque pour ce dernier. Il semble donc nécessaire de partager un dialogue constructif entre les parents et l'équipe afin de favoriser le développement harmonieux de l'enfant.

3) LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN

L'enfant apprend à travers la relation qu'il a instaurée avec les personnes qui s'occupent de lui, plus la relation est de bonne qualité, plus l'effort d'apprentissage est efficace.

❖ L'apprentissage de l'autonomie

Comment accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie, comment ne pas l'empêcher, ne pas entraver le développement de son autonomie ?

Comment donner du temps et de l'espace à l'enfant pour qu'il puisse faire par lui-même et cela à l'intérieur d'un cadre et des règles de la crèche ?

L'autonomie implique une possibilité de se séparer d'avec sa mère. Pour cela l'enfant doit avoir intériorisé les soins reçus et une image maternelle stable lui apportant réconfort même en son absence.

Aussi, la crèche représente souvent la première séparation d'avec ses parents. C'est un nouvel environnement qui implique un contact avec de nouvelles personnes. *Plus tard ce lieu de vie sera perçu comme un « jardin secret » car hors de la présence des parents.*

L'adulte doit alors en rapport aux différents moments de la journée favoriser l'autonomie dans une démarche relationnelle.

Pour un jeune enfant être autonome signifie rester actif dans les différents moments de la journée et participer aux activités adaptées à son âge et à ses compétences du moment. Ainsi il est acteur de son propre développement tout en se sentant reconnu, encouragé comme une personne à part entière.

a) le moment de l'endormissement

Pour permettre à l'enfant de s'endormir sereinement, l'adulte doit mettre en place des rituels personnalisés (coucher l'enfant dans sa gigoteuse, lui donner sa sucette, son doudou, mettre de la musique...). Au Chat Botté, chaque enfant possède son propre matelas personnalisé par une étiquette et par son ou ses doudous et sucettes qui l'attendent sur son lit. Ainsi l'enfant repère tout de suite sa place et peut se coucher en attendant la petite histoire avant de s'endormir.

b) L'activité libre

Pour qu'il puisse faire ses propres expériences, le respect de l'activité libre de l'enfant est essentiel et ce, sous l'œil attentif de l'adulte.

C'est pourquoi l'aménagement de la salle de jeux a été conçu avec des coins dînette, marchande, poupées, établi, différents jeux d'encastresments, de puzzles en libre service, afin d'apporter une diversité qui sera à même de satisfaire les centres d'intérêt de chaque enfant. L'adulte se doit dans ces périodes de jeux libres d'éviter d'intervenir pour ne pas priver l'enfant qui tâtonne, de la joie de faire par lui-même.

Cette expérience n'est évidemment possible que s'il existe une relation à l'adulte chaleureuse faite de tendresse et de confiance. L'enfant doit se sentir dans un cadre sécurisant et tous ses besoins de base doivent être satisfaits (sommeil, alimentation, élimination...) afin qu'il n'ait à se préoccuper que du jeu.

L'activité libre est source de plaisir et d'expériences favorisant le développement harmonieux de l'enfant.

La communication joue un rôle essentiel dans la prise d'autonomie. Chez les bébés cela commence par une communication par le regard, le toucher, les gestes.

La parole de l'adulte n'est pas le seul initiateur de l'interaction ; mais un partenaire qui écoute et donne un sens aux manifestations de bébé. Cela renforce la prise de conscience qu'a l'enfant de lui-même.

Par exemple, il faut attendre chez le bébé qu'il réclame à manger ou qu'il manifeste son sommeil. Ainsi le nourrisson peut intervenir dans la manière de satisfaire ses besoins. Il influe sur les événements le concernant.

Un enfant compris élabore une communication toujours plus affinée et précise.

c) Le moment des repas

L'alimentation doit être un temps de plaisir, sans contraintes. Les enfants doivent être préparés au temps du repas (retour au calme) grâce à des temps ou peuvent s'alterner lecture, chant, échanges divers ...

Une participation à l'élaboration des repas peut être proposée aux plus grands. Mais il ne faut pas oublier que le déjeuner est un temps d'apprentissage ; il met à partie les sens (goût, odeur, plaisir des yeux, toucher) et impose des règles de bien séance en société.

Chez les bébés, nous permettons aux enfants qui savent tenir une cuillère d'expérimenter le fait de la porter à la bouche.

Les grands doivent manger seuls mais en apprenant à respecter son voisin. Essayer de ne pas renverser, répandre les aliments partout sur la table et le sol est un apprentissage ; tout comme le fait de rester assis pendant le repas.

d) Le respect des règles de vie

L'autonomie nécessite de pouvoir identifier les besoins de chaque enfant de façon singulière mais ceci dans le cadre de la crèche. Ainsi dans le souci permanent de respecter l'autonomie il est important de donner des limites claires à l'enfant, bien énoncées, sans le presser, sans jugement ni colère. La verbalisation est très importante.

Ces limites imposées par l'adulte et la collectivité sont primordiales pour la sécurité physique mais aussi affective de l'enfant.

Dans une relation de confiance mutuelle, l'enfant est à même de prendre en compte les règles proposées par l'adulte et petit à petit de se les approprier.

e) La période du « non » et l'apprentissage de la propreté

La période du « NON » est aussi une des période clef du développement car elle permet à l'enfant de tester ses limites.

Par rapport à l'hygiène et à la propreté, il faut encourager et valoriser les initiatives et proposer d'adopter des habitudes comme le lavage des mains pour les repas, après une activité ou le lavage des dents par exemple.

Le personnel de la crèche a un grand rôle à jouer dans la prise de conscience des enfant du danger dans la vie de tous les jours (risque de chute, risque de faire mal à un autre...) et ce en fonction de l'age des bambins.

Il faut donner des limites claires en fonction des possibilités de chacun, rester ferme dans les instructions et gratifier l'enfant quand il obéit. Il faut toujours expliquer les risques et le pourquoi des actes.

Bien sur, il va sans dire que l'enfant, doit être au maximum encouragé dans la découverte pour ainsi pouvoir se construire.

❖ L'apprentissage de la socialisation

La socialisation est le processus par lequel un nourrisson devient progressivement un être social. Il va devoir apprendre les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient et à vivre avec ses semblables. Si le premier environnement social reste la famille, la crèche est un lieu de socialisation important et vient participer à l'éducation parentale. En effet, l'enfant va y découvrir la vie en groupe et ses règles. Il va devoir les intégrer et s'y conformer.

En collectivité, afin de stimuler les compétences sociales, nous cherchons dans un premier temps à mettre en place un cadre de vie sécurisant tant sur le plan physique qu'affectif pour que l'enfant puisse s'épanouir pleinement. Il pourra ainsi, dans un deuxième temps, se consacrer à la découverte de lui-même, de l'autre et à l'apprentissage du respect.

- *Le cadre de vie*

Dès les premiers moments de l'accueil, les professionnels de l'équipe cherchent à construire une relation de confiance avec les enfants. En étant

disponibles et à leur écoute, nous devenons progressivement des repères nécessaires à leur bien-être au sein de la crèche.

Nous organisons et participons chacun à la vie quotidienne en respectant le rythme et l'individualité des enfants. Nous décidons en équipe des règles de vie à mettre en place au sein des groupes, ce qui accentue la cohérence : par exemple, rythmer le déroulement de la journée chez les grands, enlever ses chaussures avant d'aller dans la piscine à balle, ne pas arracher des mains un objet avec lequel un copain est en train de jouer... C'est en tenant compte des capacités de chaque enfant que nous veillons à l'apprentissage et au respect de ces règles. La verbalisation et l'explication des interdits permettent à l'enfant d'évoluer dans un cadre avec des limites bien définies et par là-même de les intégrer petit à petit. L'enfant a en effet besoin de mesurer les limites et d'y être confronté, d'être frustré pour pouvoir se construire en tant qu'individu. Il est donc important de les leur expliquer et de s'y tenir.

- *Connaître et respecter les autres*

Lorsque l'enfant se sent bien à la crèche et que ses besoins fondamentaux sont satisfaits, il peut alors partir à la découverte de son environnement et donc de ses pairs. Pour se faire, l'équipe veille à leur laisser du temps pour eux. Ils peuvent ainsi expérimenter par leurs propres moyens l'espace et les échanges. C'est dans un premier temps par l'intermédiaire d'objets que les enfants entre un et deux ans, vont entrer en contact. Cet intérêt commun pour un même objet favorise le développement de l'attention conjointe. Celle-ci permet de s'intéresser à l'autre, celui qui manipule l'objet. Nous sommes alors souvent amenés à régler des conflits de plus en plus fréquents. Cette période de l'agressivité et des conflits fait partie intégrante de la socialisation de l'enfant. Elle lui permet de se construire et de s'affirmer personnellement.

Après deux ans, l'imitation immédiate est au cœur des échanges et devient de plus en plus fréquente. Bien que les enfants jouent principalement en parallèle, ils tirent beaucoup de plaisir à être ensemble. Avec le développement du langage, la communication s'affine. Néanmoins, il est important de préciser que si les enfants aiment être ensemble, ils apprécient également la compagnie des adultes, car pour se socialiser, l'enfant a besoin de ces deux types de relations.

Au Chat Botté, les journées sont rythmées par une alternance entre des moments de jeux libres et des activités dirigées. Dans la section des grands, les enfants ont à leur disposition différents coins aménagés : un coin dînette, un coin établi, un coin marchande, un coin poupées... dans chaque coin, nous avons mis à la

portée des enfants des jeux qui vont leur permettre d'imiter la vie quotidienne de la maison ou même de la crèche. Ces jeux symboliques permettent ainsi aux enfants d'intérioriser les modèles offerts par l'entourage et de tisser des liens entre eux, parfois même des amitiés. Pendant ces moments de jeux libres, nous restons disponibles et présents tout en restant extérieurs aux jeux des enfants. Ce sont souvent des moments propices à l'observation.

Les moments forts de la journée sont précédés de temps de rassemblement sur le tapis de la section. Ils nous permettent de nous rassembler, de nous préparer ensemble aux repas, goûter, sieste... Ce sont des temps de langage et de partage durant lesquels nous chantons, racontons des histoires et discutons. Chacun y a la possibilité de s'exprimer, de raconter ce qui lui passe par la tête. C'est également un temps de prise de contact par rapport au groupe. Par conséquent, chacun doit trouver sa place et respecter les autres, notamment dans la prise de parole.

Nous mettons progressivement en place au cours de l'année de plus en plus d'activités en groupe : jeux de mémoire, loto, jeux de règles, jeux de construction, rondes, discussion à propos d'une image... toujours en accord avec les capacités de l'enfant.

❖ **L'éveil par le jeu : jouer pour grandir.**

Pour s'éveiller, se développer, s'amuser, tout enfant joue. « *Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie.* » (P. Kergomard).

Ethymologiquement le jeu provient de deux termes : *jocus*, signifiant amusement, badinage et *ludus* étant apprentissage, école. En effet, l'enfant apprend en s'amusant et c'est un des buts de l'accueil en collectivité que de lui permettre cet éveil, ce développement par le jeu qui est aussi un moyen privilégié d'interaction et de progression, à travers le jeu, l'éducateur peut observer les manifestations de sa personnalité.

Au début de sa vie, l'enfant est tributaire de son environnement et apprend surtout en observant. Puis, son développement psychomoteur aidant, l'enfant explore de plus en plus par lui-même pour acquérir une certaine autonomie.

Tout au long de ce parcours du combattant, l'adulte est présent pour stimuler l'enfant en lui proposant des activités adaptées à son âge et à ses compétences.

Chez les petits :

De 1 à 4 mois :

Il paraît important de rappeler que l'accueil des enfants en structure d'accueil collective ne se fait qu'à partir de 3 mois mais que les acquisitions se font progressivement pendant ce stade indivisible.

Développement psychomoteur :

Pendant cette période, le bébé vit dans un monde composé essentiellement de tableaux sensoriels successifs : tactiles, visuels, auditifs, et gustatifs. Ainsi, nous lui proposons des jouets colorés, faisant du bruit ou avec différentes textures. L'enfant évolue essentiellement au sol ou dans un transat, il agite surtout les bras et les jambes et petit à petit il commence à faire des mouvements de corps.

Concrètement, l'enfant joue au sein de la structure avec les portiques, les tapis d'éveil, différents jouets pour bébés colorés et faisant du bruit ainsi qu'avec des jouets à structure molle pour les mettre en bouche sans se faire mal et de temps à autre pour se faire du bien (en cas de poussé de dents par exemple).

De 4 à 8-9 mois :

Développement psychomoteur :

Pendant cette période, l'enfant saisit ce qu'il voit, il coordonne progressivement ses mouvements et va vers de nouvelles découvertes.

Aussi, lorsque nous lui proposons un jouet nouveau, il va pratiquer tout ce qu'il connaît comme gestes : frapper, secouer, froter, passer d'une main à l'autre, mettre à la bouche. Par ce moyen, l'enfant découvre et classe l'objet (dur/mou, fait du bruit, lisse ou pas, etc.). L'activité exploratoire de l'enfant s'intensifie et lorsque quelque chose lui plaît, il n'hésite pas à recommencer insatiablement.

L'enfant évolue et explore son espace. Ces déplacements lui permettent de nouvelles découvertes de l'environnement. Par la suite, l'enfant essaie de se mettre à quatre pattes ou d'avancer comme bon lui semble (en rampant par

exemple,...). Il cherche de plus en plus à se déplacer et cela devient son objectif principal.

A cet âge, l'enfant découvre encore beaucoup les objets, nous pouvons juste lui apporter des nouveautés dans les objets proposés. Il choisit intentionnellement avec lesquels il a envie de jouer qu'il attrape.

De 8-9 mois à 11-12 mois :

Développement psychomoteur :

L'enfant ne se contente plus de répéter il combine ses connaissances pour obtenir un résultat et il anticipe. Par exemple, l'enfant écarte un jouet pour accéder à un autre ou guide l'adulte pour avoir cet objet. Il trouve des indices lui permettant d'anticiper la suite. Par exemple, si sa mère enfle sa veste, il pleure en sachant qu'elle va partir.

Au niveau moteur, l'enfant essaie petit à petit de se relever, de s'agripper à des objets pour pouvoir se mettre debout. Il est capable de tenir sur ses pieds si nous lui tenons les mains ou de tenir debout en se tenant à une barrière ou autre... L'enfant prend de plus en plus d'assurance et selon les cas se lâchera plus ou moins seul pour esquiver quelques pas seul.

Dans le même temps, il accède à de nouveaux jouets car nous lui permettons de sortir du parc et de découvrir un autre espace, qui est la salle des bébés.

Nous devons être très attentifs à ce que les plus grands ne lui marche pas dessus, lui permettre une évolution en toute sécurité.

Il accède à un bac de jouets où sont rangés différents jeux de constructions et livres plastifiés. Ainsi attiré par la nouveauté, il va vers ces jouets qui se trouve à une faible hauteur, voire par terre, si les plus grands les ont sortis. Nous lui tenons également les mains pour lui permettre de se déplacer en marchant.

De 11-12 mois à 18 mois :

Développement psychomoteur :

L'enfant est capable de trouver facilement les moyens d'arriver à ses buts. Comme par exemple de tirer sur la nappe de la table pour attraper un objet dessus.

Sa marche est encore un peu hésitante au début mais il tente de prendre de plus en plus de risques. C'est aussi le moment où l'enfant totalise son plus grand nombre de bosses...

Les activités se diversifient et nous proposons plus de peinture, de dessin, des puzzles. L'enfant est également capable de se concentrer un minimum pour écouter une courte histoire. Les activités ne durent que peu de temps car il en a vite assez et veut passer à autre chose. Nous devons donc privilégier des activités courtes. L'enfant commence à construire, il aime empiler, encastrer, etc.

Chez les grands :

De 18 à 24 mois :

Développement psychomoteur

Les conduites de l'enfant changent radicalement : il trouve les solutions à ses problèmes ou difficultés en réfléchissant et non plus en tâtonnant. Il découvre ainsi qu'il est mobile dans un univers immobile et commence à être de plus en plus autonome.

Une fois la marche bien acquise, celui-ci découvre de nouveaux jeux, il exploite les jouets autrement que par une approche sensorielle.

L'enfant découvre le jeu symbolique avec les poupées, l'établi, la marchande, il aime varier, par exemple, la peinture peut se faire avec les doigts, les pinceaux, les rouleaux, les pieds, des bouchons,... Les jeux de construction commencent à prendre de l'importance et nous proposons les kappla, les clippo, les cubes,...

Après 24 mois et jusque vers 5-6 ans :

Développement psychomoteur :

L'enfant est capable petit à petit d'évoquer des événements ou objets absents au moyen de signes ou de symboles. C'est-à-dire par les mots, les dessins, les imitations. Il aime les jeux d'extérieur, courir, sauter, faire du vélo, jouer avec un ballon, il vient de lui-même nous demander de faire une activité : « je veux dessiner, je veux faire de la peinture,.. », il est capable de se concentrer et de s'appliquer plus à une activité.

Les activités spécifiques à la structure :

Au sein de la structure, les enfants ont également accès à différentes activités spécifiques favorisant la socialisation, le développement tout en permettant de partager de bons moments. Ces jeux sont proposées à tous et adaptés en fonction de l'âge.

- **La pataugeoire :** La pataugeoire est une particularité du multi accueil et également un de ses atouts. L'activité pataugeoire est proposée en fonction du nombre d'enfants, du nombre d'adultes présents, ... Cette activité est limitée en nombre de places pour des raisons organisationnelles et de sécurité. L'enfant prend donc contact avec le milieu aquatique, il peut jouer et partager de bons moments autour de l'eau.

Si un enfant ne veut pas rentrer dans l'eau pour une quelconque raison, nous ne le forçons pas. Par contre, nous lui laissons la possibilité de jouer avec l'eau en restant autour du bassin, sans entrer y physiquement. De ce fait, il peut prendre confiance en cet élément et partager de bons moments.

Dans le bassin, l'enfant peut faire du transvasement. Il remplit des bouteilles puis les vide, joue avec des petits moulins, met l'eau dans une coupelle, puis dans une pelle, il apprend ainsi à maîtriser ses gestes et prend conscience par exemple qu'en mettant de l'eau dans une bouteille puis en la retournant, l'eau en ressort.

- **Les jeux d'extérieur :** Il va sans dire que ces jeux sont proposés exclusivement en cas de beau temps. La structure d'accueil est équipée d'une grande terrasse sur laquelle les enfants peuvent évoluer en toute sécurité. Un revêtement caoutchouteux au sol permet d'amortir les mauvaises chutes par exemple. Nous possédons un bon nombre de jeux d'extérieur tel des ballons de différentes tailles et textures, des vélos de différentes tailles, des trottinettes, ... Par ailleurs, les jeux d'extérieur peuvent être pratiqués autre part qu'au sein de l'établissement. Ainsi, les enfants peuvent par exemple profiter d'un terrain de jeux non loin de la structure avec toboggan, ... mais encore, d'endroits exploités suite à des ballades.

- **La salle de motricité :** Autre point fort de la structure, cette salle sécurisée est investie aussi bien par les petits que par les grands. Outre la piscine à balle, des tapis en mousse ainsi que des éléments mobiles sont à disposition des enfants et mis en place par l'adulte.

La salle permet la libre expression motrice des enfants. Les plus grands y voient surtout un lieu de défoulement et d'amusement sécurisé. Les plus petits quant à eux peuvent s'essayer aux difficultés du terrain, ils prennent confiance en leurs mouvements.

- **Le mur d'expression** : Celui-ci est en cours de réalisation. Il sera la conclusion d'un projet mené par l'équipe éducative.

Ce mur se situera dans la même salle que la pataugeoire et s'étendra sur toute la largeur de celle-ci. Les enfants pourront s'exprimer et participer entre autre à la création de grands panneaux. Nous pouvons imaginer que les enfants puissent par exemple peindre avec leurs pieds, mains, ... à plusieurs en même temps, afin de partager une même expérience ensemble, de partager de bons moments et réaliser un même projet à plusieurs.

- **L'atelier cuisine** : L'équipe éducative essaie dans la mesure du possible de mettre en place au moins une fois par semaine une activité cuisine avec les enfants. Cette activité, essentiellement destinée à la section des grands permet de découvrir et confectionner des gâteaux, quiches, pizza, ... puis par la suite de déguster ensemble le fruit de ce dur travail. Les enfants participent à chaque étape de création et ne peuvent s'empêcher de goûter les différents mets aux étapes successives. La découverte du goût, des ingrédients, des différentes techniques de cuisine, la succession des étapes pour arriver à un tout, ... sont autant d'apprentissage de la vie que de régal en perspective...

❖ **Une journée au Chat Botté.**

Dans le groupe des grands, les journées sont rythmées par une alternance entre activités dirigées et jeux libre.

Les regroupements sur le tapis ont lieu avant chaque évènement de la journée : goûter, repas, activités...Ils sont l'occasion de se recentrer et de se préparer à ce qui va suivre par le biais d'histoires, de chansons, de moments de causerie...Ces moments sont rassurants pour les enfants et leurs permettent d'anticiper. Ils constituent de véritables repères.

Les activités dirigées sont proposées (jamais imposées) tous les jours. Elles s'articulent autour du thème du mois choisi en équipe. L'équipe veille à proposer des activités variées et adaptées à l'âge de chaque enfant, de façon à stimuler les capacités globales de l'enfant. Celle-ci sont généralement mises en place après le goûter du matin et avant le goûter de l'après midi, les enfants ayant moins de mal à se concentrer à ces moments de la journée.

Les enfants sont libres d'y participer ou non.

Les moments de jeux libres ont une place importante dans la journée des enfants. Ils leur permettent de découvrir leur environnement et leurs copains. L'imaginaire y est roi, ils sont libres de prendre des initiatives. Les jeux sont à leur disposition dans la salle : dînette, poupées, marchande mais aussi établi, voiture ou livres.

❖ Une journée chez les bébés.

Dans la section des bébés la journée est organisée uniquement en se basant sur le rythme propre de chaque enfant. Ainsi tout au long de la journée l'équipe propose des instants d'éveil comme des comptines, peintures, et encastremements pour les plus grands.

NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

<i>EVEIL CORPOREL</i>	<i>MOTRICITE FINE</i>	<i>LANGAGE</i>	<i>SOCIALISATION</i>	<i>OUVERTURE SUR LE MONDE</i>
Vélo Pataugeoire Jeux de ballon Chansons mimées Parcours sportifs Piscine à balles Jeux d'équilibre Relaxation Rondes...	Peinture Collage Dessins Encastremets Modelage Enfilage (perles, lacets) Jeux de construction Transvasement Cuisine	Chansons Comptines Histoires Discussion Rondes Jeux symboliques Observations Cuisine jardinage	Jeux de société Jeux libres Rondes Dialogue Relaxation Jeux symboliques Cuisine jardinage	Eveil musical Sortie à la bibliothèque Station météo Observation Cuisine jardinage

III LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR SON ACCUEIL

1) DESCRIPTIF DES LOCAUX

D'une surface de 400m², les locaux sont de plein pied et comprennent un sas d'entrée où se trouve le bureau des responsables qui permet d'accueillir parents et enfants. On y trouve aussi un espace pour ranger les poussettes.

Dans cette entrée sont mises à disposition des sur - chaussures qui pour des raisons d'hygiène doivent être enfilées avant de pénétrer dans le cœur de l'établissement. La porte conduisant au couloir central est sécurisée et oblige le visiteur à signaler sa présence par l'utilisation d'une sonnette afin de se faire connaître.

Lorsque la porte à codes est franchie, on entre dans un spacieux couloir central autour duquel s'articulent :

- *La salle des grands* (21 mois - 6 ans) où se déroulent les activités principales comme la peinture, le bricolage, le coloriage, les jeux d'imitation (dînette, marchande, etc.) ainsi qu'une grande variété de jeux.

Cette pièce est rattachée à une agréable et spacieuse salle d'eau munie de petits WC, de lavabos situés à la hauteur des enfants et de deux plans de changes.

Un dortoir d'une capacité de 16 couchages communique également avec la pièce principale.

- *La salle douce* est une petite salle qui fait la liaison entre la section des grands et celle des petits, on retrouve des canapés et tapis pour une ambiance cocooning.

- *La salle des petits* (10 semaines - 21 mois) est segmentée en différents espaces composés d'une biberonnerie où sont préparés et réchauffés les repas, un coin changes, un grand parc pour les nourrissons et un espace de jeux pour les « marcheurs ».

Donnant sur la grande salle, on retrouve trois dortoirs où sont répartis 14 lits.

Ces trois pièces sont exposées plein sud et donnent accès à une grande terrasse recouverte d'un sol caoutchouté spécifique pour la sécurité des enfants.

- *La salle de psychomotricité est équipée d'une piscine à balles, de tapis de gymnastique ainsi que de nombreux éléments en mousse.*
- *La salle à manger pour les grands est utilisée également pour des activités de cuisine.*
- *La cuisine avec grand frigidaire et placards, son accès est limité uniquement au personnel qui y réceptionne les repas confectionnés par le traiteur, les maintient au chaud, et y prépare les goûters.*
- *La salle d'expression munie d'une grande pataugeoire pour les jeux d'eau et où sera installé un mur d'expression.*
- *Espace privé : il comprend un grand espace de rangements ainsi que deux WC homme et femme.*

Au sous sol il y a :

- *La buanderie munie d'un lave linge et d'un sèche linge.*
- *Deux vestiaires et deux WC réservés l'un aux hommes et l'autre aux femmes.*
- *Une salle de réunion, salle du personnel utilisée comme pièce de travail en équipe et de détente.*

L'entrée du personnel se fait par une entrée de service au sous sol.

2) LES PRESTATIONS D'ACCUEIL

❖ Les différentes formules d'accueil

Le Chat Botté a un agrément pour accueillir 40 enfants dont :

- 30 enfants de 10 semaines à 4 ans en accueil régulier permanent
- 3 enfants de 10 semaines à 6 ans en accueil régulier temporaire
- 2 enfants de 10 semaines à 6 ans en accueil occasionnel et 5 périscolaires le mercredi et les vacances scolaires.

- L'accueil **régulier permanent** se décline en 4 forfaits mensuels

- 100% l'enfant est accueilli 5 jours par semaine
- 80% l'enfant est accueilli 4 jours par semaine
- 60% l'enfant est accueilli 3 jours par semaine
- 50% l'enfant est accueilli 2.5 jours par semaine soit 5 demi journées ou 2 jours pleins et 1

- L'accueil **régulier temporaire** c'est un forfait mensuel basé sur un accueil maximum de 20 heures par semaine, défini par une convention où l'enfant a une place réservée.

- L'accueil **occasionnel temporaire** est une prise en charge de l'enfant pour quelques heures afin de prendre contact avec la collectivité et/ou de participer à des activités ludiques et éducatives. Les réservations sont enregistrées au fur et à mesure dans la limite des places disponibles.

La priorité est donnée à l'accueil des enfants de la communauté de communes de Kayzersberg (Ammerschwihr, Fréland, Katzenthal, Kayzersberg, Kientzheim, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Orbey, Sigolsheim).

Une place est réservée à l'accueil d'urgence.

❖ Les repas

Ils sont compris dans les forfaits permanents (1 repas par jour entier de présence et 1 goûter par demi journée de présence. Ainsi dans le forfait 50% seul 2 repas et 5 goûters sont compris. Pour tout supplément il faut le préciser lors de l'inscription.)

Les repas sont fournis par le traiteur La Cigogne.

Les repas et goûters ne pourront être apportés par les parents exclusivement si leur enfant présente une allergie alimentaire confirmée par un certificat médical.

❖ Les heures d'ouverture de la structure :

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 6 h30 à 19h en continu. Ils peuvent se présenter à toute heure selon la convention établie avec les parents.

Le multi accueil est fermé les samedis, dimanches et jours fériés, trois semaines en été, une semaine à Noël et éventuellement à l'occasion de ponts.

Les dates de fermeture de la structure sont notées à l'avance sur le panneau d'affichage situé à l'entrée.

❖ **Le règlement intérieur.**

Il est le même pour tous.

Toute demande particulière devra faire l'objet d'une demande auprès de la responsable en lien avec le siège de l'association.

Le non respect de ce règlement pourra entraîner des sanctions.

3) LE PERSONNEL

❖ *L'Educatrice de Jeunes Enfants responsable du Multi Accueil (Diplôme d'état d'Educateur de Jeunes Enfants)*

Son rôle est de garantir un accueil de qualité en proposant des conditions favorables à l'épanouissement et l'éveil du jeune enfant dans les registres psychomoteur, cognitif, affectif et social. De ce fait, la responsable se pose en référence, en regard du personnel, des parents, de l'enfant et garante de la qualité de l'accueil dans la structure.

Afin de favoriser et d'orienter le travail du personnel encadrant, elle établit avec sa co-responsable un projet pédagogique et des outils de travail adaptés à la structure (feuilles de transmission, suivi médical et psychomoteur, protocole d'hygiène, médical ou guides d'organisation...). La responsable supervise l'ensemble des soins avec pour souci le développement de l'autonomie de chaque enfant (hygiène corporelle, hygiène et équilibre alimentaire...). Elle travaille en partenariat avec le pédiatre référent et l'infirmière puéricultrice afin d'assurer le maintien de la bonne santé de l'enfant accueilli (vérification et suivi des vaccinations, observation de l'état de santé de l'enfant, application de traitements...).

De par sa fonction de manager l'équipe, elle gère les plannings, planifie et répartie judicieusement les tâches, gère les absences, veille au maintien d'une cohérence dans l'équipe et s'assure de l'efficacité de chacun. Elle participe au choix du personnel recruté.

Afin que les parents deviennent des partenaires, la responsable se doit d'établir une relation de confiance. Elle est le garant d'un premier accueil de qualité, oriente et informe quant au fonctionnement de la structure, s'occupe de la gestion des inscriptions, de collecter l'intégralité des pièces du dossier, établit les plannings, les statistiques et la facturation en fonction des heures de présence des enfants.

Elle est un soutien moral pour les parents, peut jouer les médiateurs avec l'équipe et le cas échéant, dispenser des conseils si les parents sont demandeurs.

La responsable doit veiller à la sécurité de l'enfant, en adaptant l'aménagement des locaux et du matériel aux normes de sécurité, d'hygiène et en tenant compte de l'intérêt éducatif et ludique apporté.

❖ *L'Infirmière Puéricultrice Co- responsable (Diplôme d'état d'Infirmière et Diplôme d'état de puéricultrice).*

En s'appuyant sur ses compétences dans le domaine paramédical, elle doit proposer des conditions d'accueil et de prise en charge propres à favoriser l'épanouissement et l'éveil du jeune enfant.

Elle veille avec la responsable à adapter l'environnement de l'enfant aux normes de sécurité, d'hygiène et à l'intérêt pédagogique et ergonomique du matériel.

Elle collabore à la mise en place des différents protocoles (hygiène, organisation alimentation...), participe au travail administratif (gestion des dossiers, des inscriptions, des règlements...) doit veiller à ce que les outils mis en application soit régulièrement mis à jours quant aux nouvelles directives en matière de santé, d'hygiène, d'alimentation...).

Elle joue un rôle prépondérant dans la prévention : observation de l'enfant, dépistage de signes pathologiques, suivi des vaccinations (validité...), et réalisation du dossier médical (antécédents, allergies, évolution staturo-pondérale et psychomotrice si besoin).

Elle collabore avec le médecin référent de l'établissement et l'assiste lors des visites d'admission.

En regard du reste de l'équipe, elle supervise l'ensemble des soins en matière d'hygiène corporelle sphinctérienne, vis-à-vis de l'équilibre alimentaire ou des besoins en sommeil.

Elle gère la pharmacie et les traitements médicaux. Le cas échéant, elle doit permettre l'accueil d'enfants handicapés ou atteints d'une maladie chronique.

Elle a un rôle privilégié quant à l'accueil des parents et de leur(s) enfant(s), elle est source de conseils (si besoins) et doit rendre compte au mieux des transmissions concernant l'enfant. Le cas échéant, elle peut être un soutien attentif.

❖ *L'Éducateur de Jeunes Enfants en section (Diplôme d'état d'EJE)*

Il a lui aussi un rôle d'accompagnement de l'enfant tout au long de la journée, que ce soit au niveau de l'accueil, des soins (hygiène ; alimentation ; sommeil...).

Mais il est aussi un référent vis-à-vis des activités éducatives et des jeux. Il doit veiller à adapter les activités au développement psychomoteur, sensoriel et intellectuel de l'enfant en prenant en compte l'individualité de chacun.

Il recueille et planifie les activités en proposant différents thèmes tout au long de l'année et ce, en regard du projet pédagogique de l'établissement.

L'éducateur a aussi un rôle de cohésion au sein de l'équipe, il doit proposer, encourager les initiatives et prodiguer des conseils afin que les activités collent au mieux aux attentes et aux besoins de l'enfant.

En regard des parents, c'est une écoute privilégiée. Il tient lieu de référent quant au fonctionnement de la section, à l'accueil de la famille et veille à ce que la séparation se passe au mieux.

❖ *L'Auxiliaire de Puériculture (Diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture)*

Son rôle est d'accompagner les enfants durant leur temps d'accueil dans la structure dans les activités éducatives, ludiques ou les soins d'hygiène, l'alimentation ou la sieste.

De par sa formation, elle se pose en référent vis-à-vis des soins de base (répondre aux besoins de propreté, de sommeil, de satiété et de soif des enfants).

Elle travaille en partenariat avec l'infirmière et sous sa responsabilité pour veiller au maintien en santé de l'enfant au sein de la structure.

❖ *L'Assistante Petite Enfance (CAP petite enfance)*

Elle a pour rôle d'accompagner les enfants dans leurs activités tout au long de la journée. La prise en charge commence par l'accueil et se poursuit par

les soins d'hygiène corporelle (changes, lavages de nez, mouchage, acquisition de la propreté...) et alimentaire (préparer et assister l'enfant pour ses repas). L'assistante petite enfance veille à la qualité du repos de l'enfant. Elle organise, encadre des activités en rapport aux capacités et à l'âge de l'enfant et ce, dans le cadre du projet pédagogique de la structure.

❖ *L'agent d'entretien*

Son rôle premier est d'assurer la propreté et l'hygiène des locaux et du mobilier dans le souci du bien être et de sa sécurité des enfants accueillis. Aussi, son travail doit être organisé en fonction de la vie de l'établissement. Il intervient aussi dans les travaux de blanchisserie inhérents à l'activité de la structure.

Sa seconde mission est le conditionnement et le service des repas de midi en respectant les règles sanitaires, les protocoles établis, et en veillant à adapter la présentation des aliments à l'âge de l'enfant (mouliné, petits morceaux par exemple).

4) NOS OUTILS DE TRAVAIL EN EQUIPE

❖ Nos horaires

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h. Ils se composent comme suit :

► *Horaire A : 6h30-14h et Horaire B : 11h30-19h*

Ils correspondent aux horaires de la responsable et de la co-responsable, celles-ci se partagent la journée, avec un horaire du matin et un d'après midi. Les responsables alternent une semaine les matins et l'autre les après midi.

Ce choix repose sur une volonté d'être disponible pour tous les parents, de connaître tous les enfants. Ils nous permettent également d'être présentes dans la semaine tantôt pour l'accueil, tantôt pour le départ et les transmissions.

► Les horaires 1, 2, 3, 4,5 et 6

Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4	Horaire 5	Horaire 6
7h45-11h45 13h30-16h30	6h30-12h 12h30-14h	8h30-12h30 13h30-16h30	11h-13h30 14h30-19h	10h30-15h 15h30-18h	8h30-12h 14h17h30

Ils sont répartis dans les deux sections :

2, 3 et 4 : section bébés

5, 6 et 1 : section grands

C'est un roulement au niveau de l'équipe éducative qui équivaut à une présence de 3 semaines consécutives dans une même section afin que chaque membre de l'équipe puisse s'investir et pouvoir mener jusqu'au bout, des activités et des projets auprès des enfants.

Cette continuité permet également d'assurer une sécurité affective aux enfants, de leur apporter des repères.

Le fait de changer de section apporte aux membres de l'équipe une dynamique, un renouveau qui leur permet ainsi d'exprimer leurs idées et leurs compétences au niveau de toutes les tranches d'âges.

► L' horaire C et D

Horaire C	Horaire D
9h-13h 17h-20h	8h-12h30 13h30-16h

Horaire D : Correspond à l'auxiliaire de puériculture. De part son amplitude horaire l'AP est présente à tous les moments forts de la journée comme les goûters, les repas. Elle apporte un renfort dans les sections.

Horaire C : C'est celui de la femme de ménage. Il lui permet d'être présente pour tous les moments importants après les goûters, les repas et jusqu'à 20heure afin de nettoyer la structure pour le lendemain matin.

❖ Les transmissions orales et écrites

Au sein de l'équipe une grande importance est donnée à la communication. Au sein de chaque section mais aussi entre les sections lors de moments

privilegiés comme le temps de la sieste, où les enfants qui ne dorment pas rejoignent la section des bébés.

Au sein de chaque section, le planning où figure les enfants présents dans la journée avec leur heurs de présences, de repas, de changes, de sieste, les particularités de la journée s'il y a lieu.

Sur ce planning tout est noté concernant l'enfant. Les parents notent les nouvelles de la maison, le dernier repas pris et dans quelle quantité, si l'enfant a bien dormi, tout ce qui peut nous être utile pour le bon déroulement de la journée. Et de notre côté nous faisons pareil.

Ainsi le planning est un outil indispensable, il permet aux différents personnes de donner les transmissions aux parents ou de poursuivre la prise en charge de l'enfant en respectant son rythme propre même si la personne n'est pas la même le soir pour le départ.

Le planning a un rôle essentiel dans la continuité, la cohérence de la prise en charge de l'enfant.

❖ Nos outils de travail

- Supports écrits :

D'autres supports de travail nous sont utiles tout au long de la journée comme le *tableau des régimes alimentaires* où nous notons les fréquences des repas chez les b bébés, les aliments introduits, les allergies s'il y a.

Les protocoles d'entretien des locaux (espace change, biberonnerie) ; *du matériel* (frigo, chauffe biberon, biberon...) ; et *de santé* (prise de médicament, éviction de crèche...).

- Réunions de service :

Une fois par mois ou plus si la nécessité s'en ressent. Nous nous rassemblons avec toute l'équipe afin de discuter de notre pratique professionnelle. Cette réunion est un lieu d'échange entre tous les professionnels et chacun a le droit se s'exprimer. Nous pouvons y parler de nos projets, de difficultés rencontrées.

Cette réunion peut également être le lieu d'information du personnel sur de nouveaux protocoles à mettre en place, notes de service, accueil d'un nouvel employé...

5) FORMATION :

Tout employé a la possibilité de demander ou participer à des formations.

Aujourd'hui notre priorité est basée sur la sécurité des enfants et du personnel ; c'est pourquoi, le personnel est formé sur les gestes de premiers secours.

D'autres formations peuvent être envisagées soit par le biais de l'association ou du conseil général qui organise régulièrement des colloques.

6) LE SUIVI DES STAGIAIRES

L'équipe du Chat Botté se veut disponible à l'accueil et à la formation des stagiaires.

Cette prise en charge nous semble primordiale dans la formation et le devenir de ses futurs professionnels de la petite enfance.

Au sein de notre équipe nous pourrions donc accueillir les stagiaires de troisième, les CAP petite enfance, les auxiliaires de puéricultures, les infirmières, puéricultrices et EJE.

Cet accompagnement permettra aux stagiaires de se familiariser aux métiers et à la pratique professionnelle au sein d'un multi accueil. De plus la présence de personnes extérieures peut nous apporter à nous un regard neuf ou critique sur notre travail et donc nous permettre une réflexion ou des pistes de travail pour notre établissement.

IV) LA PLACE DES FAMILLES DANS LA STRUCTURE

1) L'INSCRIPTION

Elle se fait auprès de la responsable ou de sa co-responsable. Afin que l'équipe soit disponible, il est préférable de demander un rendez vous avec celle ci.

Durant l'inscription les parents et la responsable se mettent d'accord sur le mode d'accueil le plus adapté à l'enfant et à ses parents.

Pour ce premier rendez vous il est important de se munir de sa copie du dernier avis d'imposition ou des déclarations de revenus afin de calculer le prix de revient de la garde choisie. La facturation est réalisée par le siège à partir des éléments fournis.

Cette inscription sera définitive lorsque le dossier sera complet, C'est à dire :

- fiches de renseignements complétées
- horaires de travail des parents avec les numéros de téléphones
- autorisation d'hospitalisation
- autorisation des personnes mandatées à venir chercher l'enfant
- autorisation de sortie
- certificat médical
- attestation de responsabilité civile
- en cas de divorce, une copie du jugement
- paiement du dépôt de garantie.
- accusé réception du règlement intérieur

2) L'ADAPTATION

Les familles rencontrent l'équipe éducative avant l'accueil de l'enfant.

Cette rencontre permet un échange sur les besoins et les habitudes de l'enfant. Toutes les questions sont les bienvenues.

Il est souhaitable, pour tous les accueils, d'accompagner l'enfant et de lui permettre de s'adapter progressivement en lui présentant le personnel et les locaux. L'enfant aura besoin de temps pour s'adapter au multi accueil : des liens de confiance doivent se tisser entre l'équipe éducative et lui.

3) L'ARRIVEE ET LE DEPART DANS LA STRUCTURE :

Nous demandons aux parents de participer à l'accueil et au départ de l'enfant en le déshabillant, en lui mettant ses chaussons, en rangeant ses affaires dans son casier et en l'accompagnant à l'intérieur des sections.

Le matin l'accueil se fait dans la section des bébés jusqu'à 8 heures et le départ dans cette même section à partir de 18 heures.

4) PARTICIPATION DES PARENTS A LA VIE DU CHAT BOTTE

Les parents peuvent et sont invités à participer à la vie de l'association. Ils peuvent être sollicités pour accompagner les enfants lors de sorties, participer aux fêtes du Chat Botté.

Les familles sont conviées à l'assemblée générale qui est organisée une fois par an et où sont élus les délégués des parents.

Chaque jour à l'arrivée les parents sont invités à entrer dans la structure pour accompagner leur enfant, donner des informations nécessaires à l'équipe sur sa santé, son alimentation, ses besoins...Des transmissions au moment du départ sont données par le personnel aux parents sur le déroulement de la journée de leur enfant.

Nous invitons également les parents à partager et à échanger des moments de la vie de leur enfant avec la structure par le biais du cahier de vie. Celui-ci regroupe tous les événements familiaux que vous avez envie d'échanger avec nous tels que premiers pas, anniversaire, vacances...Et de notre côté nous vous raconterons sa vie à la crèche avec des temps forts comme première sortie, activités diverses, ses copains...

V LE CHAT BOTTE AU SEIN DE SON VILLAGE D'ORBEY

Le chat Botte a la volonté de s'inscrire activement dans son environnement social. Il fait partie intégrante de son village avec son cadre, ses différentes institutions, ses événements.

❖ L'école maternelle

Elle se situe juste à côté du multi accueil. Ainsi, il nous est apparu important d'échanger ensemble, principalement au sujet des enfants de 2-3 ans qui entreront à l'école l'année suivante.

Ces échanges permettent aux enfants de se familiariser avec le lieu, de faire connaissance avec les instituteurs, le directeur et les autres enfants. Cela permet de créer une continuité entre la crèche et l'école.

Ainsi durant l'année nous participons :

Au Carnaval de l'école. La cavalcade se déroule dans les rues d'Orbey et se termine à l'école avec la mise à feu du bonhomme d'hiver.

Aux olympiades : à la fin de l'année, courant juin, de petits parcours sportifs sont organisés avec les enfants.

Tout au long de l'année nous avons la possibilité de nous rencontrer à la bibliothèque pour des lectures de contes.

❖ **La bibliothèque**

Elle est toute proche aussi. Les enfants s'y rendent tous les mercredis et ont rendez-vous dans une salle spécialement aménagée pour les moins de six ans. (Fauteuils, canapés...)

Puis ils se séparent en deux groupes, le premier choisit des livres à ramener à la crèche où ils y seront lus et le deuxième groupe lit une histoire sur place.

La bibliothèque nous propose aussi des animations ponctuelles, soit au sein de ses locaux ou à la crèche par exemple pour la fête de Noël.

❖ **Evènements municipaux**

Dans la mesure du possible nous essayons de participer aux différents évènements de la commune. Ainsi durant l'année nous sommes allés à une exposition à la mairie sur le thème de Noël, nous avons été invités à participer à une matinée de contes au cinéma « le cercle d'Orbey »

De façon à nous faire connaître aussi de nos villageois, des portes ouvertes sont organisées au début du mois de juin ; là les habitants ont la possibilité de découvrir nos locaux, de discuter avec les professionnels, de pré inscrire leurs enfants...

❖ **Le relais des assistantes maternelles**

Suite à une demande de la responsable du relais « AM STRAM GRAM » de la vallée de Kaysersberg ; tout au long de l'année, à raison d'une fois par mois, nous accueillons dans nos locaux les assistantes maternelles accompagnées de leurs enfants pour réaliser et participer ensemble à des activités diverses (piscine à balle, pataugeoire, cuisine, bricolage...)

C'est un espace de rencontre, d'échanges et de convivialité entre différents professionnels de la petite enfance et entre les enfants.

❖ La médiathèque

La médiathèque nous sollicite parfois pour des spectacles au sein de nos locaux.

VI CONCLUSION

A travers notre projet d'établissement, nous avons pu développer les grands axes de travail mis en place dans notre projet éducatif. Ainsi, l'accueil, la séparation parent enfant et la prise en charge du quotidien sont nos objectifs pour aider l'enfant dans son intégration au sein du multi accueil.

Pour cela nos locaux, nos prestations d'accueil, notre équipe de professionnel, nos outils et nos formations nous guiderons pour parvenir à obtenir un accueil satisfaisant en cohérence avec le souhait des parents et les besoins de chaque enfant.

Notre projet d'établissement est un manuel de base et d'informations sur notre fonctionnement et nos objectifs de travail, destiné à tous nos partenaires sociaux et à tous nos usagers.

Nous veillons aussi à ce que le Chat Botté s'implique dans la vie de son village en participant à toutes les manifestations.

Tout est donc mis en place dans l'intérêt de l'enfant pour l'accompagner au mieux dans son passage au sein de notre multi accueil.

VII ANNEXES

- plan des locaux
- règlement intérieur
- fichiers d'inscription
- fiches de postes
- tableaux des régimes alimentaires
- protocoles
- plannings journaliers

PROTOCOLE DE SURVEILLANCE DES TEMPERATURES DU
FRIGIDERE

JUILLET 2006

Lundi	3	10	17	24	31
Mardi	4	11	18	25	
Mercredi	5	12	19	26	
Jeudi	6	13	20	27	
Vendredi	7		21	28	30

- ✓ La température du frigo doit être égale ou inférieure à 4°C.

- ✓ La mesure doit être effectuée le matin en absence de toute ouverture antérieure de la porte.

- ✓ Si la température est trop élevée, il convient de diminuer la température programmée au niveau du thermostat.

FICHE D'ENTRETIEN DU MATERIEL

DESINFECTION DES JOUETS

juillet 2006

JOUETS	DATE	PERSONNES	SIGNATURES
MARCHANDE DINETTE POUPEES	Lundi 3		
	Lundi 10		
	Lundi 17		
	Lundi 24		
GARAGE VOITURES OUTILS PUZZLES	Mardi 4		
	Mardi 11		
	Mardi 18		
	Mardi 25		
LIVRES BOULIERS	Jeudi 6		
	Jeudi 13		
	Jeudi 20		
	Jeudi 27		
	Jeudi 29		
ENCASTREMENTS CLIPOS	Vendredi 7		
	Vendredi 14		
	Vendredi 21		
	Vendredi 28		
	Vendredi		

FICHE D'ENTRETIEN DU MATERIEL

DESINFECTION DU FRIGO

JUILLET 2006

DATE	PERSONNE	SIGNATURE
Lundi 3		
Lundi 10		
Lundi 17		
Lundi 24		
Lundi 31		

DESINFECTION DES JOUETS

DATE	PERSONNE	SIGNATURE
Mardi 4		
Vendredi 7		
Mardi 11		
Vendredi 21		
Mardi 18		
Vendredi 28		
Mardi 25		
Vendredi		
Mardi		
Vendredi		

